

**BRASSAGE U15M J4****RAPPEL RÈGLEMENT :**

- Temps de jeu : match simple : 4 x 10mn ; triangulaire : 4 x 5mn, Prolongation : 3mn
 - Horaire officiel : 16h30
 - Opposition 5 contre 5
 - Remise en jeu rapide en zone arrière et Interdiction de remplacement :
Pour favoriser le jeu rapide, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur les remises en jeu en zone arrière (sauf après une faute ou un temps mort).
 - Les remplacements en zone arrière pour l'équipe en défense ne sont donc pas autorisés sauf si :
L'équipe en attaque bénéficie d'un remplacement,
une contre-attaque n'est pas possible, c'est à dire en cas de Faute, ou Temps-mort ou Arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, ...) un dernier ou unique lancer-franc est réussi
 - Le logiciel e-marque est obligatoire
 - Ballon T7
 - Ligne à 3 points : 6,75 m
- Arrêt du score au tableau d'affichage dès 30 points d'écart. Attention il faut continuer normalement sur l'e-marque**

SAMEDI 17 OCTOBRE 2026**À Séméac**

SEMEAC O - 2 vs BC FLEURANCE P



BRASSAGE U18F J4

RAPPEL RÈGLEMENT :

- Temps de jeu : match simple : 4 x 10mn ; triangulaire : 4 x 7mn, Prolongation : 3mn
 - Horaire officiel : 14h30
 - Opposition 5 contre 5
 - Remise en jeu rapide en zone arrière et Interdiction de remplacement :
Pour favoriser le jeu rapide, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur les remises en jeu en zone arrière (sauf après une faute ou un temps mort).
 - Les remplacements en zone arrière pour l'équipe en défense ne sont donc pas autorisés sauf si :
L'équipe en attaque bénéficie d'un remplacement,
une contre-attaque n'est pas possible, c'est à dire en cas de Faute, ou Temps-mort ou Arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, ...) un dernier ou unique lancer-franc est réussi
 - Le logiciel e-marque est obligatoire
 - Ballon T6
 - Ligne à 3 points : 6,75 m
- Arrêt du score au tableau d'affichage dès 30 points d'écart. Attention il faut continuer normalement sur l'e-marque**

SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

À Bordères

JA BORDERES – 2 vs EN - RSP / BCFP